



# Vidéo "protection"

## Pourquoi il n'y a plus de débat

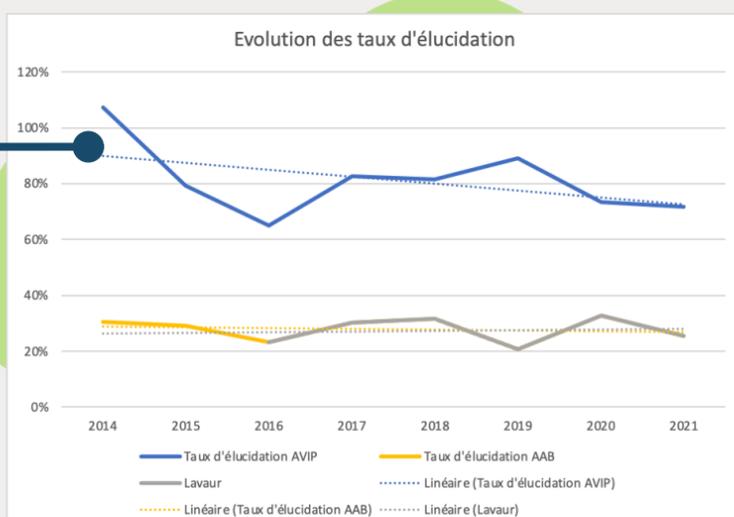
Découvrons ensemble comment le maire de Lavour fait dire tout et n'importe quoi aux données liées à la sécurité en ville.

Précisons que ces chiffres nous ont été fournis par la ville jusqu'à 2021, nous les avons complétés pour 2022 et 2023 par les données du SSMSI (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure), le maire n'ayant pas voulu nous les transmettre. Ils concernent les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) et les Atteintes aux Biens (AAB) entre 2014 et 2023, ainsi que l'évolution comparée des taux d'élucidation du secteur de Lavour et du Tarn, entre 2016 et 2023.

Nous n'avons fait qu'analyser ces chiffres.

### Fausse déclaration n°1 : "les caméras aident à résoudre les affaires"

Il suffit d'analyser l'évolution des taux d'élucidation pour constater que la tendance est à la **baisse**... sauf sur le taux global (qui ne nous est fourni que depuis 2016, année d'installation des premières caméras...) pour lequel elle est stable... Avec le temps le taux d'élucidation se dégrade !

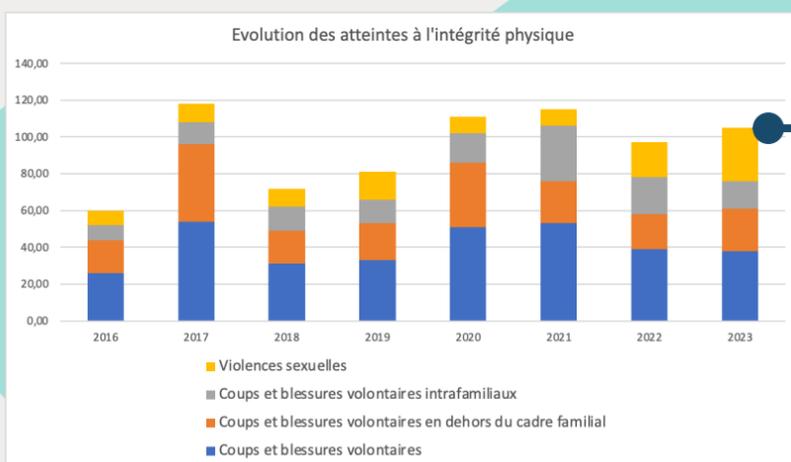


**Ces données (taux d'élucidation) ne sont pas disponibles pour 2022 et 2023**

### Fausse déclaration n°2 : "l'insécurité régresse dans la ville"

Il suffit de regarder le graphique sur l'évolution des atteintes à l'intégrité physique pour constater qu'il n'est rien.

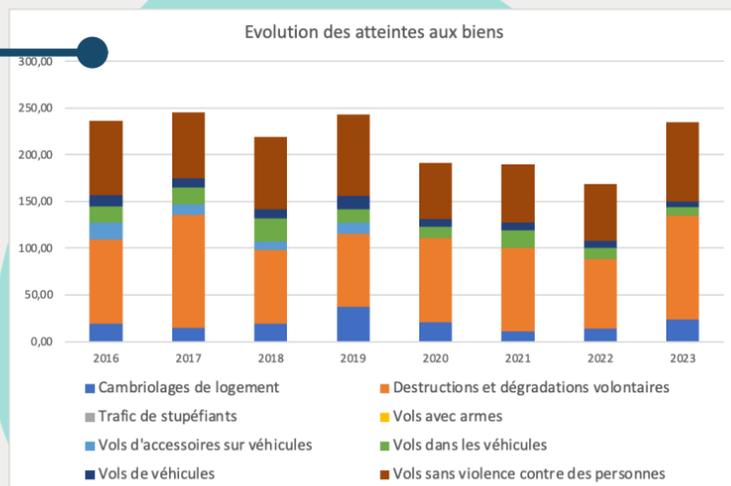
**Les données 2022 et 2023 confirment cette tendance à la hausse des violences physiques. Sur ce sujet, la présence des forces de l'ordre sur le terrain a prouvé son efficacité ces dernières années**



### Fausse déclaration n°2 bis

Quant aux atteintes aux biens, il semblerait que les **mesures de lutte contre la pandémie** (confinement, couvre-feux) aient été bien plus efficaces que l'installation de dizaines de caméras de vidéo "protection" ! Ces violences ont connu une **diminution notable en 2020 et 2021**, alors qu'elles étaient en **tendance haussière jusqu'à 2019**.

**Hypothèse qui semble être confirmée par les données 2022 et 2023**



**1 844 680 €**

**586 419 €**

**82 caméras**

**Rappelons les coûts pour la commune...**

Depuis 2014, la ville a consacré **plus de 1.844.000 € de son budget prévisionnel et 586.000 euros réellement réalisés** sur le sujet de la vidéo protection... Pour pas grand-chose !

### En conclusion...

N'étant pas des "ayatollahs anti-caméras", mais soucieux de la bonne utilisation des deniers publics, nous avons cherché à savoir et à factueliser ce qu'elles apportent à notre commune. Nous n'avons pas été déçus !

Nous maintenons que **l'argent public dépensé dans ce dispositif n'a pas jusqu'ici donné les résultats escomptés**.

Nous redemanderons donc que les sommes prévues à cette ligne budgétaire soit **réallouées à des investissements utiles à tous** : réfection de la voirie, aménagement urbain, sécurisation des faubourgs et des zones rurales, maison des associations,... et que les **actions de prévention**, notamment auprès des jeunes et des familles, soient développées.

### Références

Chiffres fournis par la municipalité de Lavour par un communiqué du maire précisant qu'ils ont été fournis par la Gendarmerie Nationale et issus du service statistique ministériel de la sécurité intérieure). Les chiffres du budget totalisent les dépenses d'investissement consacrées au compte 484 2158 "Achat de matériel - Disposition de vidéo protection" des comptes administratifs validés de 2014 à 2023, et les sommes prévisionnelles pour ces comptes des budgets primitifs entre 2014 et 2024.